

## **Bien-vieillir : la FFMKR formule des propositions concrètes**

**Les 100.000 kinésithérapeutes de France sont des atouts incontournables pour mener une stratégie ambitieuse en faveur du Bien-vieillir. Face au mur démographique, il est essentiel que des réponses fortes soient apportées tant en termes de prévention de la perte d'autonomie que de rééducation et réadaptation des personnes âgées. Ainsi, la FFMKR publie une note listant une série de mesures concrètes en faveur du Bien-vieillir.**

La FFMKR tient à rappeler que la perte d'autonomie n'est pas une fatalité, et que la dépendance n'est pas une conséquence inéluctable du vieillissement. Afin de bien vieillir, c'est-à-dire vieillir sans incapacités et pouvoir continuer à faire ce que l'on aime, il est nécessaire de maintenir ou récupérer ses capacités physiques avant d'avoir à les compenser. En ce sens, les kinésithérapeutes sont des acteurs incontournables du Bien-vieillir.

Les personnes âgées de plus de 60 ans sont 15 millions aujourd'hui, mais seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. Le nombre des plus de 85 ans triplera entre aujourd'hui et 2060.

Afin que notre système de solidarité ne se brise pas sur ce mur démographique, il est primordial de prendre des mesures concrètes et de long terme permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'agir en faveur de la rééducation.

La FFMKR prend ses responsabilités pour armer notre système de santé face au défi de cette transition démographique et propose notamment de :

- Permettre aux kinésithérapeutes de prescrire de l'activité physique adaptée (APA), afin de permettre aux personnes âgées d'initier puis de poursuivre une dynamique de sport-santé en parallèle ou à la suite des prises en charge de kinésithérapie ;
- Permettre aux patients de consulter les kinésithérapeutes sans prescription médicale, afin d'éviter les retards de prise en charge, sources de fortes complications ;
- Déployer au sein des EHPAD et HAD des postes de kinésithérapeutes-coordonnateurs, afin de coordonner le volet fonctionnel des prises en charge, d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des résidents, ainsi la qualité de vie au travail des soignants, améliorant ainsi l'attractivité des métiers du grand âge.

La FFMKR, aux côtés de nombreux acteurs du sanitaire, du médico-social et des soins de ville, appelle également le Gouvernement à tenir son engagement de présentation d'une loi de programmation en faveur du Bien-vieillir à l'automne. Ce véhicule législatif serait le moyen de porter des mesures pragmatiques et de long terme en faveur du système de santé.

---

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – [president@ffmkr.org](mailto:president@ffmkr.org) – 06 03 85 96 28  
Vincent DAËL – Délégué général – [v.dael@ffmkr.org](mailto:v.dael@ffmkr.org) – 06 62 02 34 60